

A400M Construction d'un bâtiment leurres BRICY (45) – BA 123

Note programmatique

Avril 2026



FICHE SYNTHÈSE

CONTEXTE DE L'OPÉRATION

Présentation du projet

Acteur du projet

Nom Opération : Bricy (45) – BA123 -
A400M- Construction d'un bâtiment
« Leurres »

Maître d'Ouvrage : Ministère des
Armées– État-Major de l'Armée de
l'Air - Commandement des Forces
Aériennes

Département : Loiret (45)

Avancement du projet

Date : 14/04/2026

Stade d'avancement du projet :

- ☐ Faisabilité ☒ Programme
☐ ESQ ☐ AVP/PRO
☐ DCE ☐ ACT/DE

Synthèse de l'analyse des risques/contraintes

Existe-t-il des facteurs de
risques/contraintes identifiés pour la
réalisation du projet ?

- ☒ Oui ☐ Non

Si oui, indiquer le niveau estimé ?

- ☐ Faible ☐ Modéré ☒ Fort

Cf. Volet Analyse des risques et contraintes

CONTEXTE PROGRAMMATIQUE

Description de l'opération

Typologie du projet

- ☒ Neuf ☐ Réhabilitation ☐ Extension
Le projet comporte-t-il des démolitions ?
☐ Oui ☒ Non ☐ A définir selon projet retenu

Typologie de montage

- ☐ Type MOP ☐ A définir
☒ Conception/réalisation ☐ Autres
☐ Contrat global de perf.

Si autres, Préciser :

Nature de l'opération

- ☐ Enseignement et Formation ☐ Social et Santé ☐ Sports et Loisirs
☐ Administrations publiques et Activités Economiques ☐ Habitat et Logement
☐ Aménagement et Urbanisme ☒ Autres : Bâtiment de stockage / test de munitions

Descriptif sommaire du projet :

La base aérienne 123 de Bricy accueille actuellement 18 avions A400M. D'ici 2028, sa flotte sera quasiment doublée avec l'accueil de 35 avions à terme. Dans ce contexte, le projet qui consiste en la réalisation d'un bâtiment destiné à la mise en œuvre de munitions spécifiques à l'aéronef A400M permettra de doter la base aérienne 123 d'une nouvelle capacité et de donner à la division munitions de l'ESRTA la possibilité d'assurer simultanément les missions de distribution de munition au DPMu et la préparation de leurres pour l'A400M.

Descriptif calendaire du projet :

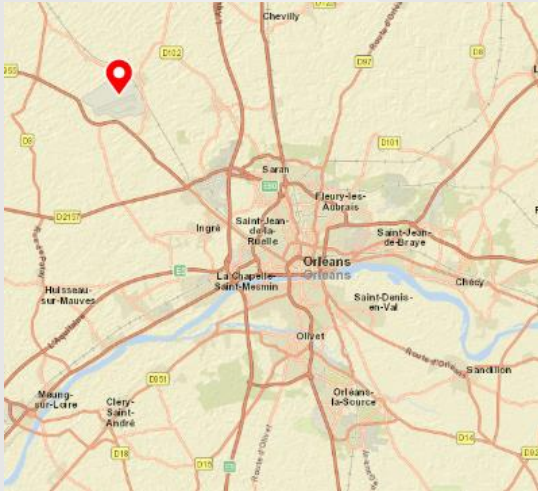
Le projet est-il réalisé en tranches : ☐ Oui ☒ Non

Durée des travaux : 12 mois (compris préparation/démolition/VRD/paysage et congés)

Description surfacique et financière du projet

SURFACES PROGRAMMEES	SU (m²)	SDO (m²)	Ratio SDO/SDU
Surface du projet	149 m²	200 m²	1,34
ESTIMATION COUT GLOBAL (Travaux + Honoraires)	M0	Montant en € HT	Ratio €/m² SDO traitée
Total projet (VRD/ paysage/ bâtiment	Avril 2026	1 300 000M€	6500€/m²

SOMMAIRE



Introduction | Page 4

Définition des enjeux | Page 5

Définition des besoins | Page 6

Cadrage financier et calendrier | Page 8

Introduction

Contexte du projet

La base aérienne 123 de Bricy, appelée à presque doubler sa flotte d'A400M d'ici 2028, doit adapter ses infrastructures, notamment le dépôt de munitions du Nord de la base. Le projet prévoit la construction d'un bâtiment dédié à la mise en œuvre de munitions spécifiques à l'A400M afin de renforcer les capacités opérationnelles de la division munitions de l'ESRTA, en lui permettant d'assurer simultanément la distribution de munitions et la préparation des leurres.

Une étude initiale de faisabilité réalisée en 2017 définissait un bâtiment comprenant des locaux de stockage temporaire, de prélèvement et de conditionnement, des postes techniques (BCC et ICE) ainsi qu'un sanitaire.

Toutefois, l'évolution des besoins de la BA123, les projets connexes (piste tactique, extension du dépôt de munitions) et l'attente de la caractérisation finale des leurres ont conduit à un report de la programmation financière de 2 à 3 ans, avec des ajustements limités du programme.

Au stade actuel, certains objectifs initiaux ont été abandonnés, notamment les tests des cartouches ELPY, désormais réalisés dans un autre atelier. En revanche, le retour d'expérience de 2019 a conduit à intégrer de nouveaux besoins : agrandissement du poste de prélèvement pour accueillir quatre postes de travail, création d'un bureau administratif, amélioration des sanitaires (douches et local ménage) et réservation de surfaces pour les locaux techniques du SIC avec accès extérieurs indépendants.



SYNTHÈSE DES ENJEUX DE PROJET

Le projet d'agrandissement du DPMu de la base aérienne 123 répond à un enjeu majeur de maintien et de renforcement de la capacité opérationnelle de la base face à la montée en puissance de l'A400M et des CPA. L'objectif est de permettre au dépôt de munitions de remplir simultanément ses missions de distribution de munitions et de préparation des leurres, aujourd'hui limitées par la saturation des infrastructures existantes. La création d'un bâtiment dédié aux activités pyrotechniques liées à l'A400M constitue un levier essentiel pour améliorer la performance globale du DPMu, en libérant les ateliers actuels et en augmentant la réactivité lors de la préparation des aéronefs.

Ce projet vise également à rationaliser l'organisation des activités en regroupant, sur un site unique, l'ensemble des opérations liées aux leurres, depuis le montage jusqu'au suivi comptable et au contrôle interne. Cette unité de lieu permettra de réduire les flux, les manipulations et les déplacements, tout en améliorant les conditions de travail et la qualité de vie du personnel.

Sur le plan logistique et sécuritaire, l'enjeu est de concilier une dissociation stricte des flux opérationnels avec une contiguïté maîtrisée du nouveau bâtiment avec le DPMu. Cette organisation permettra d'assurer la coactivité des missions tout en sécurisant les transferts internes et en garantissant la fluidité des circulations. L'implantation et la conception du bâtiment devront répondre aux exigences d'un site hautement sensible, tant en matière de protection contre les intrusions que de maîtrise du risque pyrotechnique, afin d'exclure tout effet domino sur les installations voisines.

Enfin, le projet s'inscrit dans une logique de pérennité et d'adaptabilité. Le bâtiment « Leurres » devra être conçu pour s'intégrer à terme dans le futur DPMu, sans contrarier les extensions prévues par le schéma directeur de la base ni les projets connexes, notamment la piste tactique de l'A400M bientôt terminée. Il constitue ainsi un investissement structurant, destiné à accompagner durablement l'évolution des missions et des capacités de la base aérienne 123.

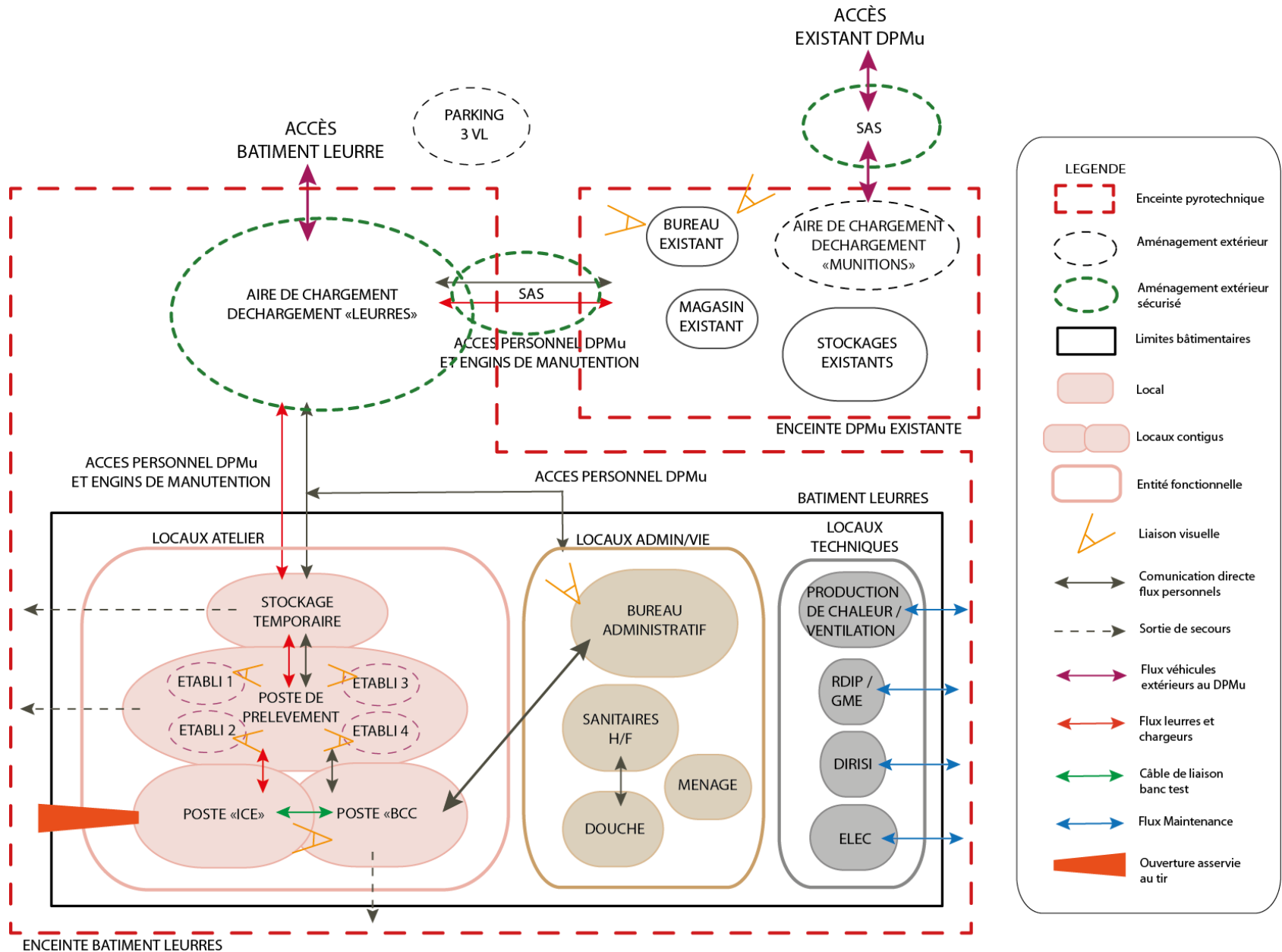
1 Répondre aux besoins opérationnels de la base

2 Optimiser l'accès au site et sécuriser les flux

3 Répondre aux besoins de sécurité de cet équipement sensible

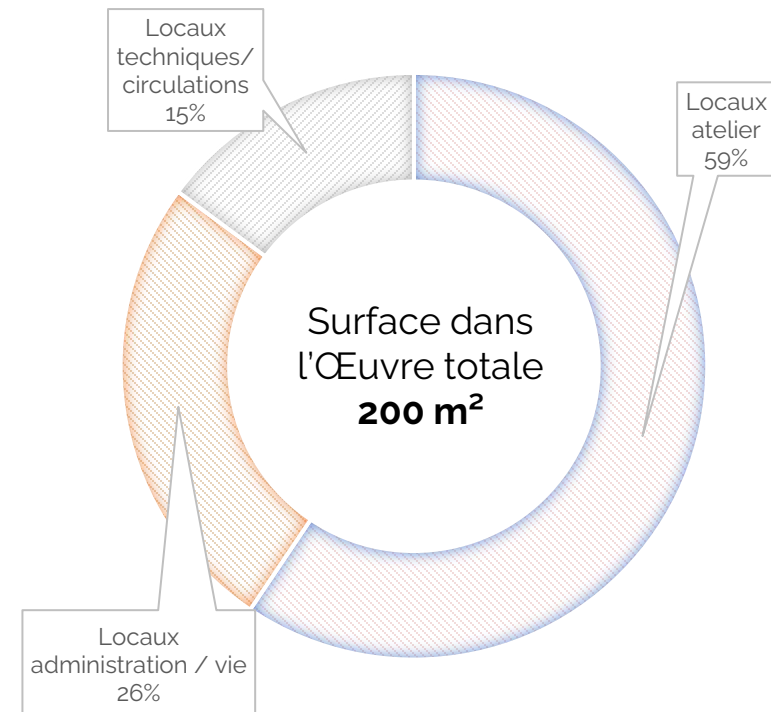


LE SCHÉMA FONCTIONNEL



LE TABLEAU DES SURFACES - BILAN

		Programme				
	Désignation	Nombre d'espace	Surface utile par espace (SU)	Surfaces utiles par catégorie	Total SU par pôle	Observations
SURFACES BATIMENT						
Locaux atelier		104				
1	Local de stockage temporaire	1	30	30		pour le stockage de 4 caisses de 108 leures a maximum
2	Poste de prélèvement	1	45	45		4 postes de travail individuels avec établi sous forme de cabine individuelle avec porte d'accès débattant vers l'extérieur
3	Poste ICE	1	14	14		ouverture asservie au tir avec butte de sable extérieure en vis-à-vis
4	Poste BCC	1	15	15		Visuel sur poste ICE à prévoir.
Locaux administration / vie		45				
5	Bureau administratif	1	15	15		avec table de réunion pour 6 personnes maximum
6	Bloc sanitaire/douche avec sas d'accès	2	12	24		un sanitaire et une douche indépendants par bloc, desservis par un sas avec lavabo. Accessibilité PMR pour chaque bloc et séparation H/F
7	Local ménage	1	6	6		
TOTAL SU		149				
Locaux techniques/circulations		26				
8	Local production de chaleur/ventilation	1	8	8	8	surface à adapter selon le projet. Accès extérieur indépendant pour chaque local
9	Local courants forts	1	6	6	6	
10	Local DIRISI	1	6	6	6	
11	Local RDIP/GME	1	6	6	6	
	Circulations courantes	ens				ratio théorique: 1,20
	Cloisonnements et gaines techniques	ens				ratio théorique de 4%
TOTAL SDO		200				
SDO/SU		1,34				



AMENAGEMENTS EXTERIEURS					
Sécurité					
Portillons accès piétons			PM		
Portails d'accès véhicules			PM		
Clôtures d'enceinte	ens		PM		
Aménagements extérieurs					1350
Sas d'accès	ens		PM		Entre le bâtiment Leurre et au DPMU avec sas d'accès poids lourd. Accès contrôlé (visiophone)
Aire de chargement / déchargement	1	800	800		giration d'un camion petit poids lourd TMD 12T
Stationnements VL		50	50		3 places extérieures à la clôture d'enceinte
Cheminements piétons	ens		PM		A adapter selon projet
Voie d'accès	1	500	500		Voies lourdes dimensionnées pour véhicules type petit poids lourd TMD (12T)
Surface d'emprise enceinte bâtiment Leures					

Le coût du projet

Le groupement demeure responsable et seul juge de la manière de satisfaire ces exigences et prescriptions et de leur incidence financière globale. Ils pourront présenter toute solution de leur choix permettant de rester dans une enveloppe financière raisonnable.

Le prix que proposera le groupement sera un prix MAXIMUM incluant le coût des travaux liés à son ouvrage et à tous les travaux à prévoir pour les aménagements dans le périmètre d'intervention tel que schématisé sur le scénario proposé, à savoir :

- L'ensemble des VRD et paysage ;
- Les travaux nécessaires à la préparation des zones de chantier (accès, clôtures, etc.) et à la mise en sécurité préalable du site ;
- Les travaux de construction de(s) bâtiment(s) objet du projet ;
- Les travaux d'aménagements extérieurs ;
- La totalité du mobilier indissociable prévu dans le présent programme ;
- Les honoraires de maîtrise d'œuvre
- Les frais de pilotage entreprise
- Tout autre coût lié aux travaux et inhérent au développement du projet selon les termes du présent programme ou des pièces marchés.

À titre informatif, et dans le cadre défini plus avant, le coût prévisionnel MAXIMUM que le maître d'ouvrage s'est fixé a été déterminé à la somme de :

COÛT GLOBAL : 1 300 000€ HT

Ce coût n'intégrera toutefois pas les frais relevant de la maîtrise d'ouvrage à savoir les frais annexes spécifiques tels que :

- Frais préliminaires, frais divers et aléas ;
- Assurances ;
- Frais de consultation et de publicité ;
- Honoraires de bureau de contrôle et de SPS ;
- Taxe d'urbanisme et contributions diverses ;
- Maintenance et exploitation ;
- Mobilier dissociable...

Les délais

La réalisation des travaux objet du présent programme devra être menée dans un délai global de **12 mois maximum (compris préparation/démolition/dépollution/construction/VRD/paysage et congés)**. Toutefois le groupement sera libre de proposer un délai de réalisation plus efficient.